Et la France dans tout ca?



La loi de programmation militaire favorise le commerce des armes, le développement des bases militaires à l'étranger, la militarisation des relations internationales et prévoit la construction de nouvelles armes atomiques

Cette loi votée en décembre 2013 prévoit 190 milliards d'euros sur 6 ans dont 23 milliards pour les armes atomiques, dont 10 milliards d'euros pour de nouvelles armes atomiques (M 51, SNLE, essais en laboratoire, armes à uranium appauvri, armes atomiques sur les avions Rafale, début de renouvellement de la flotte de sous-marins nucléaires..)

- La France entre 1995 et 2010 a renouvelé tout son armement nucléaire (dont au moins 300 bombes atomiques représentant près de 4 000 fois la bombe d'Hiroshima)
- Il est inacceptable de construire de nouvelles armes atomiques alors que l'argent manque pour les besoins humains et qu'un processus est en cours pour un traité d'interdiction







23 milliards d'€, c'est le salaire de 128 000 personnes à 1 500 € nets par mois sur 6 ans!

Agissons ensemble pour la paix

81% des français sont favorables à ce que la France s'engage dans un processus d'élimination totale et controlée des armes atomiques (IFOP mars 2012)



- Signons la pétition (<u>www.mvtpaix.org/petitions/</u>)
- Agissons auprès des préfectures et des parlementaires
- Opposons-nous à la construction de nouvelles armes atomiques
- Rejoignez le Mouvement de la paix
- Soutenez-nous financièrement
- Intégrez nos réseaux sur Facebook
- Intégrez nos réseaux jeunes pour la paix



Contacts

National:

national@mvtpaix.org

Site web: <u>mvtpaix.org</u>

Tél: 01 40 12 09 12

Local et régional :

paix.bretagne@gmail.com

Site web: <u>culturedelapaix.org</u>

Tél: 02 99 51 24 03

Facebook : Bretagne Mouvementpaix

Pas un Euro pour de nouvelles armes atomiques en France

Ce serait 10 milliards d'euros en plus pour des investissements utiles socialement entre 2014 et 2019



mettent en péril l'existence de l'humanité : obtenons un traité d'interdiction ouvrant la voie à leur élimination !





Armements et guerres

ou développement humain et culture de paix





 Ces dépenses alimentent le commerce des armes et les guerres, engraissent le lobby militaro-industriel, privent les peuples d'investissements utiles pour un développement humain respectueux des individus et de la planète





La paix est nécessaire et possible

Les Nations Unies ont adopté en 2000 une résolution visant à construire la paix et de nouvelles relations internationales à travers 8 domaines d'actions :

- Promouvoir un développement économique et social juste et durable promouvoir le respect de tous les droits humains assurer l'égalité entre les hommes et les femmes favoriser la participation démocratique des citoyens développer la compréhension, la tolérance et la solidarité entre les peuples, les individus soutenir la libre circulation de l'information et des connaissances promouvoir la sécurité internationale, la paix, le désarmement renforcer une culture de la paix par l'éducation.
- La réconciliation francoallemande est un exemple concret que la construction de la paix est possible à partir du moment où la volonté politique existe.



5% des dépenses mondiales d'armement pendant 10 ans (840 milliards de \$) suffiraient, selon

l'Onu, pour résoudre les principaux problèmes de l'humanité (alimentation en eau, éradications des principales maladies, analphabétisme, faim ...)



La charte des Nations Unies en son article 26 demande aux Etats de consacrer un minimum d'argent aux dépenses d'armement

Et les bombes atomiques?

La communauté internationale a tranché en faveur de leur élimination

Leur utilisation serait un crime contre l'humanité

- 1946, l'Assemblée Générale des Nations Unies exige des mesures d'urgence « pour l'élimination des armes atomiques... ainsi que de tous les autres types d'armes de destruction massive »
- 1961, l'AG de l'ONU déclare qu' « un État qui emploie les armes nucléaires doit être considéré comme violant la charte des Nations unies, agissant au mépris des lois de l'humanité et commettant un crime contre l'humanité et la civilisation »

Des succès visibles

- 1968, Le Traité de Non-Prolifération nucléaire prévoit le désarmement nucléaire (article 6)
- 75% de la terre est composé de zones sans armes nucléaires
- 25% **75%**
- Seuls **9 États sur 194** possèdent l'arme nucléaire
- 75% des Etats ont voté à l'ONU en 2010 pour une convention d'élimination

Les peuples et 75% des Etats portent l'exigence de la paix et de l'élimination des armes atomiaues.

Réseaux mondiaux des maires et des parlementaires pour la paix · Réseau Global zéro (anciens ministres, chefs d'Etat mais aussi citoyens) · Réseau ICAN · les organisations syndicales · les églises · l'ONU · les Forums Sociaux Mondiaux · les Mouvements de paix · le Croissant Rouge · la Croix Rouge Internationale.

Les armes nucléaires sont illégales, coûteuses, inutiles militairement "dangereuses et ethiquement inadmissibles"

(synthese de la déclaration de 90 généraux et amiraux de l'OTAN en retraite 1996)

eption et réalisation : Roland & David